

éco
quartier

Construire des territoires durables avec la
biodiversité

LE LABEL ÉCOQUARTIER 2017

Grenoble, le 6 Mars 2017

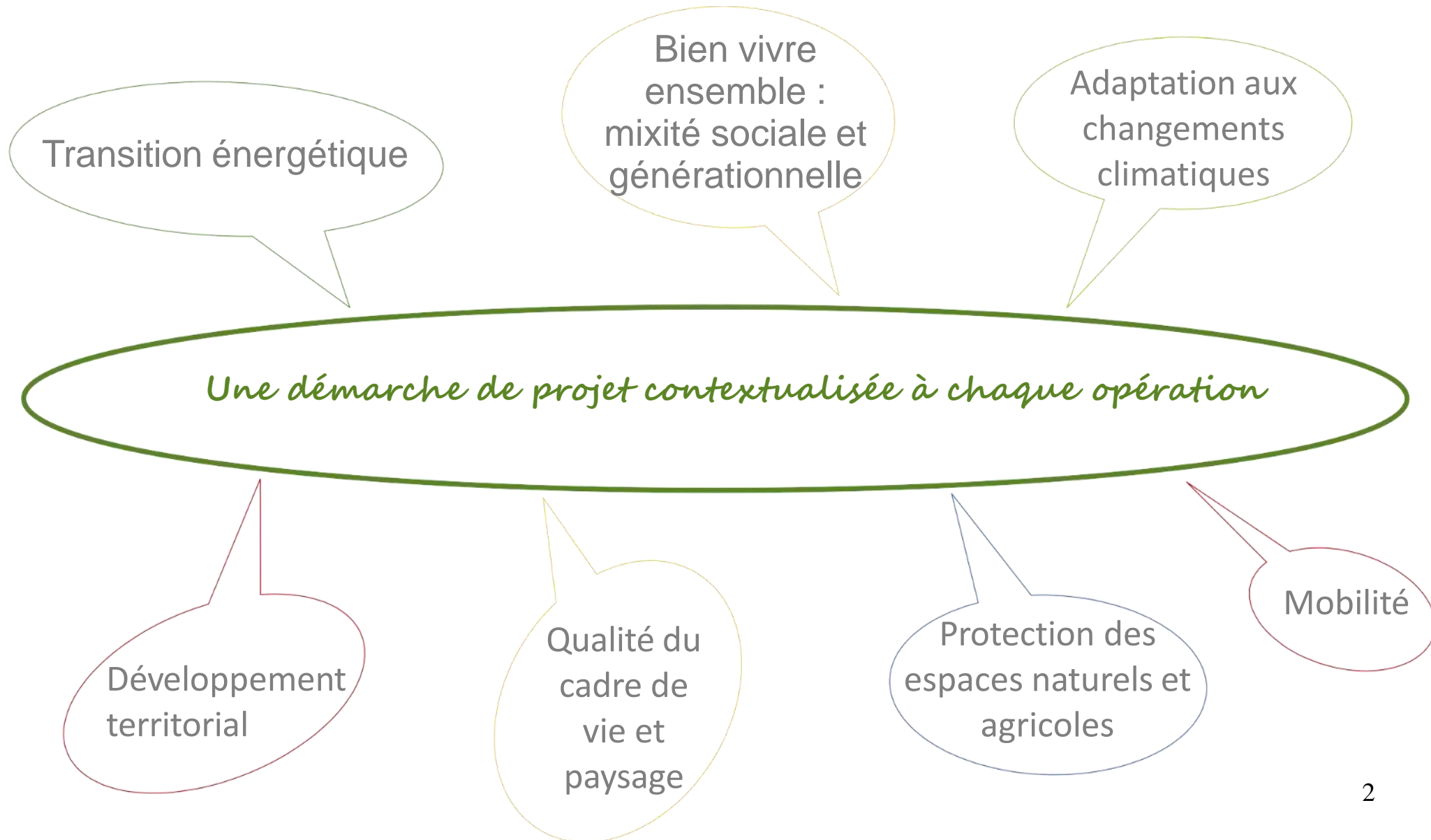
Claire LE CALVEZ
Chargée de projets ville durable – Référent EcoQuartier
DDT de l'Isère



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

La démarche EcoQuartier

une réponse locale aux grands enjeux de développement durable



Un EcoQuartier, c'est...

Une opération d'aménagement durable répondant aux 4 dimensions de la Charte des EcoQuartiers ...

Dimension « démarche et processus »

Dimension « carte de vie et usages »

Dimension « développement territorial »

Dimension « environnement et climat »

...déclinées en 20 engagements



1	2	3	4
1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16
17	18	19	20

Un Club National EcoQuartier de mise en réseau des acteurs de la démarche EcoQuartiers et d'échange de bonnes pratiques

- des sessions de formations, des conférences-visites, des ateliers thématiques ;
- une lettre d'information mensuelle ;
- un site extranet rassemblant l'intégralité des outils et les productions du club



ÉcoQuartier et montage économique
1,2,3 février 2017 à Clermont-Ferrand

Nature en ville et écoquartiers:
comprendre pour agir
16 et 17 mai 2017 à Dijon

Un label porté par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable depuis 2013 pour valoriser chaque étape des opérations exemplaires, réalisées suivant les 20 engagements de Charte EcoQuartier



La Labellisation EcoQuartier : 4 étapes, 4 labels

L'idée



EcoQuartier en devenir



La vie du quartier



L'EcoQuartier est confirmé

55 : Selon vous, est-il aisé de circuler à pieds au sein du quartier ?



LABEL ÉTAPE 1

Signature de la charte **ÉcoQuartier**

par les **élus** et leurs **partenaires** pour le projet concerné

Cette étape correspond au démarrage de la **phase d'étude** de l'EcoQuartier

La collectivité devient dès lors membre du «Club National EcoQuartier»



LABEL ÉTAPE 2

Démarrage du **chantier** de l'EcoQuartier

Double expertise du dossier de candidature de l'opération réalisée par des professionnels et les services de l'Etat, avec une visite de terrain obligatoire

Les labels- étapes 2 à 4 sont attribués après délibération des **Commissions régionale et nationale** avec collège de professionnels et partenaires de l'aménagement (CAUE, PNR, Caisse des Dépôts, Agence d'urbanisme, architectes, urbanistes, aménageurs, associations...)



LABEL ÉTAPE 3

L'ÉcoQuartier est **livré**

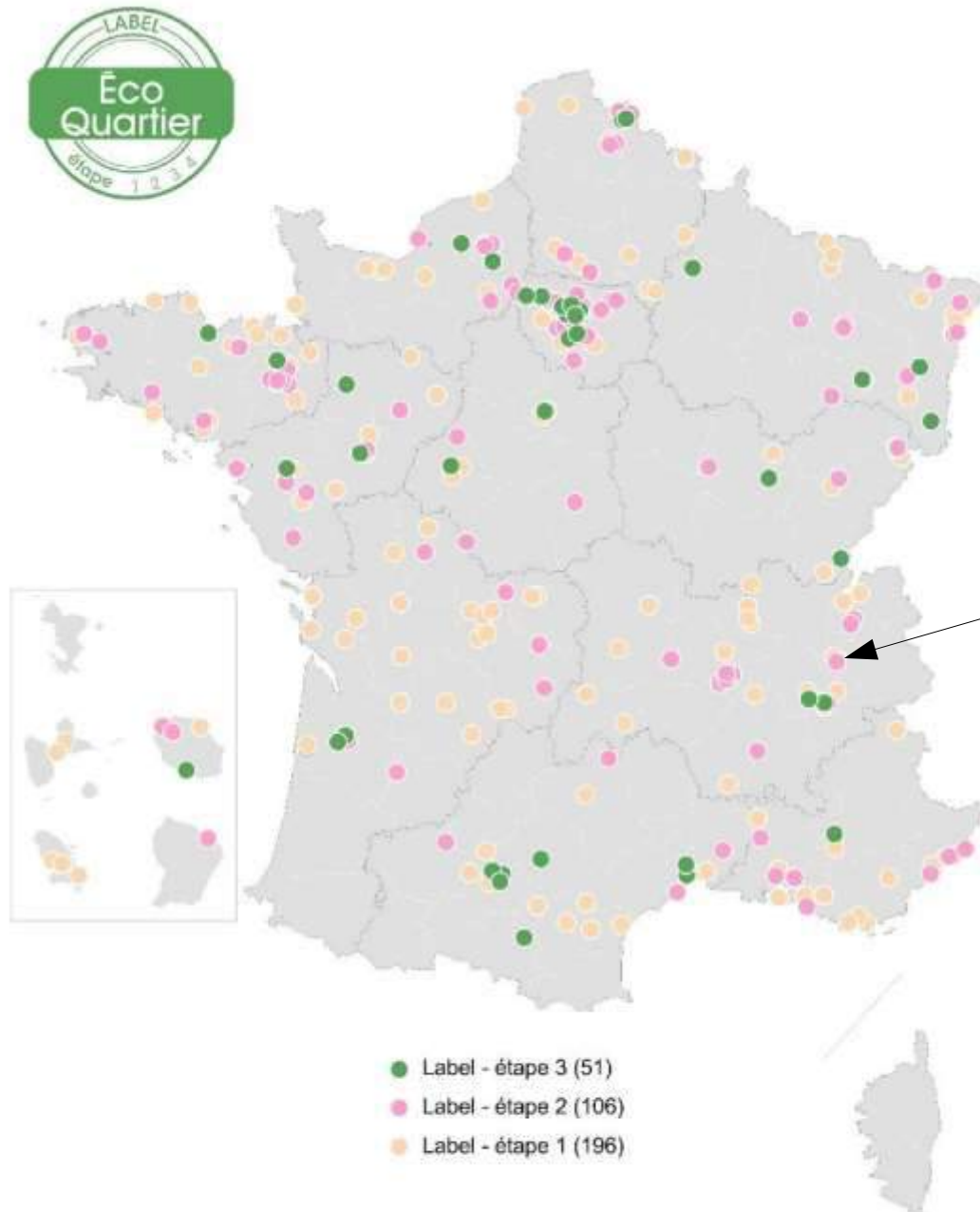


LABEL ÉTAPE 4

Auto-évaluation de l'EcoQuartier

3 ans après l'obtention du label étape 3, le porteur de projet **mesure** la tenue de ses objectifs en associant les habitants et usagers

Les EcoQuartiers en France depuis 2013



37 labels en Auvergne – RhôneAlpes

- 20 labels étape 1
- 12 labels étape 2
- 5 labels étape 3
 - De Bonne (38)
 - Bouchayer-Viallet (38)
 - Blanche Monier (38)
 - La Rivière (38)
 - La Duchère (69)
- 0 label étape 4

Source : DGALN - AD4
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI/Pôle géomatique

Pourquoi s'engager dans la démarche EcoQuartier?

Réaliser un aménagement qualitatif, résilient et reconnu au niveau national grâce au label

Se faire connaître au travers de l'aménagement durable, et pourquoi pas devenir une référence !

- Faire l'objet de visites, de publications & d'articles dans la news letter du Club EcoQuartier,
- Venir témoigner lors de séminaires
- Partager votre retour d'expérience

S'approprier une démarche collective, qui vient réinterroger le projet à travers le prisme du développement durable

Bénéficier d'un accompagnement renforcé des services de l'État (notamment le référent territorial DDT), avec une mise à disposition d'ingénierie, de conseil, et mise en réseau avec les partenaires de l'aménagement

Le Label EcoQuartier est gratuit



Visite des élus du SYMASOL à l'EcoQuartier Ecovela



Credit photo : Teracem



Credit photo : DREAL Limousin

Les EcoQuartiers et la biodiversité

Dimension « Démarche et Processus »

Engagement 1 : Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire

Engagement 2 : Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne

Engagement 3 : Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global

Engagement 4 : Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet

Engagement 5 : Mettre en œuvre, à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue

Dimension « Cadre de Vie et Usages »

Engagement 6 : Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain

Engagement 7 : Mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité

Engagement 8 : Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air

Engagement 9 : Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale

Engagement 10 : Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site

Dimension « Développement territorial »

Engagement 11 : Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire

Engagement 12 : Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité

Engagement 13 : Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts

Engagement 14 : Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement

Engagement 15 : Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente

Dimension « Environnement et Climat »

Engagement 16 : Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques

Engagement 17 : Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération

Engagement 18 : Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire

Engagement 19 : **Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe**

Engagement 20 : **Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels**

Préserver la biodiversité existante ...

Quartier Durable – Crolles (38) – label étape 1



- Zones humides
 - Enjeux hydrauliques
 - biodiversité
- Espèces protégés et « nature ordinaire »
 - protection des espèces
 - protection des habitats
- Conservation dans l'opération des trames vertes et bleues existantes

... et la développer là où elle fait défaut



renoble (38) – label étape 3

Création d'un parc écologique urbain de 5ha
→ 3,5 ha d'espaces nouveaux
→ sols en pleine terre (2/3 à 3/5)

Gestion différenciée des espaces verts
→ 0 phyto
→ pelouses fleurie en gestion extensive

Création d'habitats spécifiques
→ mares de boues pour les hirondelles
→ roselière autour de l'espace d'eau



EcoQuartier : Les contacts en Auvergne-Rhône-Alpes

Karine ALLORY	DDT 01	karine.allory@ain.gouv.fr	04 74 45 62 27
Bernard MOULIN	DDT 03	bernard.moulin@allier.gouv.fr	04 70 48 78 77
Marc PETIT	DDT 07	marc.petit@ardeche.gouv.fr	04 75 07 81 59
Myriam FERRY	DDT 15	myriam.ferry@cantal.gouv.fr	04 63 27 66 52
Jérôme LUCAS	DDT 26	jerome.lucas@drome.gouv.fr	04 81 66 81 02
Claire LE CALVEZ	DDT 38	claire.le-calvez@isere.gouv.fr	04 56 59 46 28
Anne-Laure ARNAUD	DDT 42	anne-laure.arnaud@loire.gouv.fr	04 77 43 80 27
Gérard BOUCHET	DDT 43	gerard.bouchet@haute-loire.gouv.fr	04 71 05 83 09
Didier MOUTON	DDT 63	didier.mouton@puy-de-dome.gouv.fr	04 73 42 16 73
Raphaël SOLVIGNON	DDT 69	raphael.solvignon@rhone.gouv.fr	04 78 62 54 39
Luc PELLET	DDT 73	luc.pellet@savoie.gouv.fr	04 79 71 73 61
Alexandre GOURY	DDT 74	alexandre.goury@haute-savoie.gouv.fr	04 50 33 78 15
Marie-Jeanne DUROUSSET	DREAL ARA	marie-jeanne.durousset@developpement-durable.gouv.fr	04 26 28 64 75
Marie-Charlotte TAIAR	DREAL ARA	marie-c.taiar@developpement-durable.gouv.fr	04 26 28 64 78

Ministère du Logement et de l'Habitat durable

éco
quartier

Pour aller plus loin...

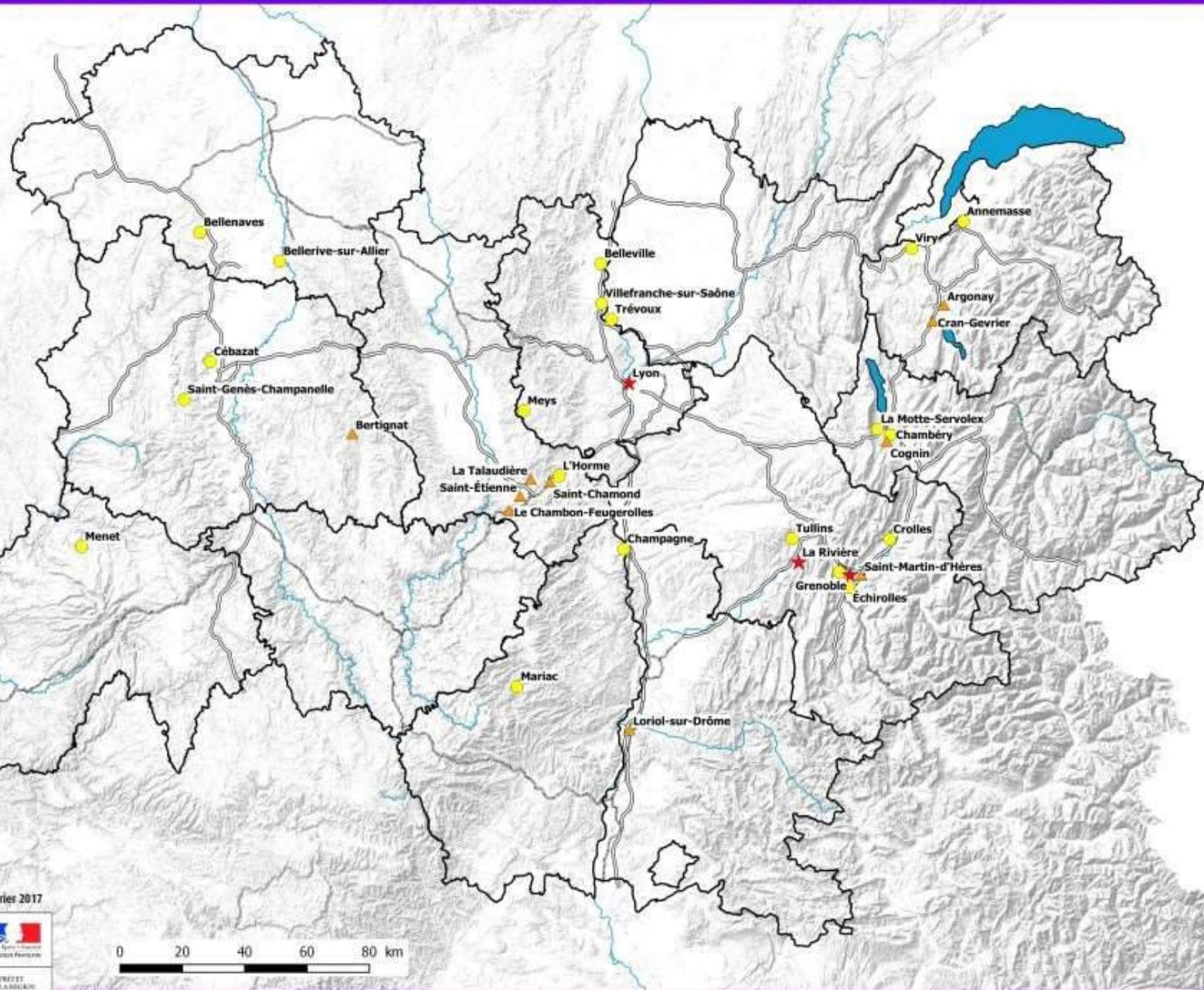
<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr>

<http://www.logement.gouv.fr/les-ecoquartiers>



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

Les projets labellisés EcoQuartier étapes 1, 2, 3 en Auvergne-Rhône-Alpes de 2013 à 2016



Légende

- Label - étape 1 [20]
- ▲ Label - étape 2 [12]
- ★ Label - étape 3 [5]
- Label - étape 4 [0]

Commentaires :

Label - étape 1 : charte nationale signée; le projet en élaboration
 Label - étape 2 : le projet en chantier
 Label - étape 3 : le projet livré
 Label - étape 4 : le projet vécu et confirmé

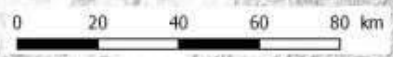
La commune de Cran-Gévrier a fusionné le 01/01/2017 avec les communes d'Anney, Anney-le-Vieux, Seynod, Pringy et Meythet pour former la commune nouvelle d'Anney.

Source :
 IGN Protocole IGNMEDDTL
 DREAL Auvergne - Rhône-Alpes



Février 2017

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 AUVERGNE - RHÔNE - ALPES



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr